

Le METLEG est la formation de référence en métrologie légale en France. Conçue et développée dans les années 90 par la DRIRE pour former les entreprises à la mise en œuvre de la dispense de vérification. La formation a su évoluer, prendre en compte les mutations de la réglementation et s'ouvre aujourd'hui à tous les publics. A l'issue de cette semaine de formation, vous serez en mesure d'identifier, de comprendre et d'appliquer le contenu des textes réglementaires qui s'imposent en métrologie légale pour les industriels du raffinage et de la chimie.

- Durée**  
30 h sur 5 jours
- Horaires**  
lundi 13 h 30 - vendredi 12 h
- Niveau d'acquis**  
Fondamentaux ★★☆☆
- Nature des connaissances**  
Perfectionnement des connaissances
- Modalités d'évaluation**  
QCM, QUIZ
- Participants**  
Mini : 4 - Maxi : 12
- Responsable**  
Caroline VILLARD
- Formateur Principal**  
Frédéric AUTHOUART
- Dates & Prix**  
Consulter notre site internet : [www.ira.eu](http://www.ira.eu)

Formation disponible en INTRA à la demande.

### Informations Complémentaires :

- Formateur expert en Mesure et Métrologie
- À l'issue de la formation : Remise d'une attestation de formation avec ou sans évaluation des acquis. Évaluation de la formation par les stagiaires.
- Les repas sur Arles vous sont offerts.

### Objectifs :

- Compréhension du décret du 3 mai 2001 et des textes clés associés.
- Résumer les exigences réglementaires essentielles de mise en service et de contrôle dans le temps pour les catégories : EMLAE (Ensemble de Mesurage de Liquides Autres que l'Eau), Barémage et IPFNA (Instrument de Pesage à Fonctionnement Non Automatique).

### Public :

- Cadres et techniciens en charge de l'installation ou de la modification des installations soumises aux règles de la métrologie légale,
- Responsables de service de métrologie ayant la gestion des instruments de mesure légaux, métrologues sous dispense de vérification périodique.

### Méthode Pédagogique :

- Exercices et applications sur des cas concrets issus de l'industrie pétrochimique.
- Exploitation des sites web du Bureau de la Métrologie et du LNE.

### Prérequis :

Connaissance de la mesure.

### Programme :

#### GÉNÉRALITÉS DE MÉTROLOGIE LÉGALE

- Rappel de la définition de la métrologie légale et des valeurs associées à cette activité.
- Structure nationale :
  - La division de la métrologie ;
  - La DREETS (ex DIRECCTE) ;
  - La douane.
- La règle à connaître pour savoir si un mesurage est réglementé ou non.
- Les opérations du contrôle métrologique Français :
  - Examen de type ;
  - Vérification primitive. ;
  - Contrôle en service.
- Les acteurs clés : OIML, COFRAC, WELMEC, les vérificateurs, les réparateurs, les fabricants.
- Veille réglementaire : textes applicables pour les catégories IPFNA, EMLAE, jaugeur, récipient mesure, comptage gaz (compteur et ensemble de conversion de volume).

#### LA MISE EN SERVICE D'UN EMLAE (SUIVANT MEASURING INSTRUMENTS DIRECTIVE DIT MID)

- L'origine et l'objectif de la MID.
- Catégories concernées par la MID.
- Le processus de certification pour les EMLAE : module B+F, B+D et G.
- Échanges autour de cas concrets (comptages), retour d'expérience du formateur intervenant.

#### MODULES TECHNIQUES :

- Pour les EMLAE, les réservoirs récipients mesure et les IPFNA :
- Liste des textes clés à posséder ;
  - Les obligations du détenteur ;
  - Les contrôles métrologiques applicables et leurs périodicités ;
  - Les Erreurs Maximales Tolérées (EMT) applicables ;
  - Les points de vigilance des textes réglementaires.